PROCÈS VERBAL
Commission Territoriale de Discipline
Jeudi 24 Avril 2025 – Visioconférence

Réunion en Visioconférence à partir de 19h00

Composition de la commission :
Président : Jacques MORIZUR
Secrétaire de séance : Ludovic GIBOULOT
Membres : Pauline BELLAT, Frédéric HOU, Anne-Marie LE COCQ, Dominique RUBERT

Dossier 20E07 :

Retrait :

Match : U18M 1ère DIV TERRITORIALE
Concerné : CLUB
Club : Club A
Motif retenu : E1
Manquement à la charge du club de prendre les bonnes mesures pour assurer le bon ordre et le respect des acteurs et de leurs biens avec circonstances très aggravantes.
Sanction : 6 huis clos dont 3 avec sursis
Pénalité financière : 0 €

Dossier 20E10 :

Retrait :

Match : +16 2eme DIVISION TERRITORIALE M
Concerné : Joueur
Club : Club A
Motif retenu : A1
Attitude Incorrecte
Sanction : 1 dates de suspension dont 1 ate avec sursis
Pénalité financière : 30 €

Dossier 20E16 :

Retrait :

Match : +16 EXCELLENCE MASCULINE
Concerné Joueur
Club : Club B
Motif retenu : A2
Atteinte à la considération avec circonstance aggravante.
Sanction : 5 dates de suspension dont 3 dates avec sursis
Pénalité financière : 210 €

Dossier 20E19 :

Retrait :

Match : U18M EXCELLENCE REGIONALE
Concerné : Joueur
Club : Club A
Motif retenu : A1
Attidtude incorrecte avec circonstance très aggravante
Sanction : 2 dates de suspension dont 1 date avec sursis
Pénalité financière : 90 €

Dossier 20E56 :

Retrait :

Match : U18M 1ère DIV TERRITORIALE
Concerné : CLUB
Club : Club B
Motif retenu : E1
Manquement à la charge du club de prendre les bonnes mesures pour assurer le bon ordre et le respect des acteurs et de leurs biens avec circonstances très aggravantes.
Sanction : 6 huis clos dont 3 avec sursis
Pénalité financière : 0 €

Dossier 20E22 :

Retrait :

Match : +16 EXCELLENCE MASCULINE
Concerné : Joueur
Club : Club B
Motif retenu :
Sanction :
Pénalité financière : €

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline